

## ANNEXE N° II

### Liste des équipements et pièces de rechange nécessaires à l'activité de transport ferroviaire fabriqués localement

- Ballast
- Boulons (de la voie ferrée)
- Eclisses (matériel de voie ferrée)
- Entretoises pour traverses
- Semelles en caoutchouc (pour la voie ferrée)
- Ressorts à boudins
- Ressorts à lames
- Pièces forgées
- Pièces moulées
- Pièces mécaniques (pièces usines, pièces en tôle pliée , etc ...)
- Pièces en caoutchouc (profilés, joints, butées, etc... )
- Pièces en caoutchouc- métal (silent bloc, amortisseurs en caoutchouc, rondelles intercalaires, etc...)
- Vitres trempées (pour matériel ferroviaire)
- Vitres feuilletées (pour matériel ferroviaire)
- Panneaux stratifiés (pour aménagement intérieur des voitures de voyageurs)
- Liège en feuille (pour confection des joints)
- Papier indéchirable, klingerite, cartons (confection de joints)
- Papier verre, abrasif
- Dissolvants (pour station de lavage et lavage des pièces)
- Combustibles gazeux (oxygène acétylène, azote, co2, fréon etc...)
- Tissu pour revêtement des dossiers et sièges et confection des rideaux des trains
- Tissu pégamoïd
- Articles en plastique (lisse de barrière)
- Extincteur et accessoires d'incendie
- Billetterie automatique
- Métaux d'apport : baguettes électrodes de soudure
- Pièce de rechange pour matériel de soudure
- Métaux antifricction (zinc, plomb, étain)
- Goupilles
- Visserie et boulonnerie
- Quincaillerie
- Goujon et tiges métalliques
- Gaine et tuyau métallique

- Flexibles
- Raccords
- Joints (en papier, en cuivre, etc... )
- Petit appareillage électrique, pour matériel ferroviaire
- Piles et batteries
- Résistances électriques
- Pneumatique (pneu 1200/20 pour camion-transport des centenaires)
- Câbles électriques (Energie, télécommunication et signalisation )
- Cuir (pour confection des pièces isolantes)
- Caoutchouc en bande, feuille, etc...
- Courroies de transmission
- Peinture et vernis
- Produits et dissolvants pour peintures
- Lampes à incandescence, fluorescentes
- Balais charbon
- Papier à usage technique (dessin, informatique, héliographique...)

N° DE LA POSITION	DESIGNATION DES PRODUITS
EX 39.09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Polyuréthane sous formes primaires.</li> <li>- Fond polyuréthane (polyuréthane / acrylique isocyanate réf 286-TP).</li> <li>- Finition polyuréthane aliphatique RAL-7037, 5003, 9006, 9004, 9001, réf S-888.</li> </ul>
EX 39.18	- Revêtement de sol pour wagons et rames de métro en rouleaux
EX 39.22	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réservoirs de chasse, non équipés de leurs mécanismes en matières plastiques</li> <li>- Réservoirs de chasse, équipés de leurs mécanismes, en matières plastiques</li> <li>- Autres articles pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques</li> </ul>
EX 42.04	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres articles en cuir naturel ou reconstitué, à usages techniques</li> <li>- Traverses en bois</li> </ul>
EX 44.06	- Bois de chêne, sciés ou désossés, longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur excédant 6 mm, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale
EX 44.07	- Bois de hêtre, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur excédant 6 mm, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale
EX 44.09	- Autres bois profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives ou faces, même rabotes, poncés ou collés par jointure digitale, autres que de conifères,
Ex 68.10	-Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, mêmes armés pour chemins de fer.
Ex 70.07	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Verres trempés, bombés, de dimensions et formats permettant leur emploi dans les véhicules de transport ferroviaire.</li> <li>-Vitre en verre pour les véhicules de transport ferroviaire.</li> </ul>
EX 70.08	- Vitrage isolant à parois multiples.
EX 70.09	- Miroirs en verre de stations et rétroviseurs pour véhicules ferroviaires
EX 72.14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Barres en fer ou en aciers non alliées, forgées</li> <li>- Autres barres en fer ou en acier non alliées, laminées ou filées à chaud, contenant en poids moins de 0,25% de carbone d'une section circulaire dont le diamètre est inférieur à 14 mm.</li> </ul>
Ex 73.08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Portes motorisées en fonte, fer ou acier.</li> <li>- Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, à l'exclusion des constructions préfabriquées du n° 94.06.</li> </ul>
Ex 76.10	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils en aluminium pour matériel de chemins de fer.
EX 84.21	- Appareils pour la filtration des huiles minérales (essence, gas-oil, huile) pour moteurs à allumage par étincelle ou par compression pour matériel de chemins de fer.
EX 85.04	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transformateurs à diélectrique liquide d'une puissance excédant 10.000 KVA.</li> <li>- Autres transformateurs de puissance excédant 500 KVA et n'excédant pas 50.000 KVA.</li> </ul>
Ex 85.07	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accumulateurs électriques, au nickel cadmium</li> <li>- Accumulateurs électriques, au nickel fer</li> <li>- Autres accumulateurs électriques</li> <li>- Bac et couvercles pour accumulateurs électriques</li> <li>- Plaques pour accumulateurs au plomb</li> <li>- Plaques pour accumulateurs autres qu'au plomb</li> <li>- Séparateurs pour accumulateurs électriques</li> <li>- Autres parties d'accumulateurs électriques</li> <li>- Autres accumulateurs électriques, au plomb</li> </ul>
Ex 85.35	- Disjoncteurs pour une tension 1000 V exclus à 60 KV exclus

N° DE LA POSITION	DESIGNATION DES PRODUITS
Ex 85.36	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres disjoncteurs pour une tension n'excédant pas 1000 V suivant normes CEI</li> <li>- Fiches et prises de courant d'une intensité inférieure ou égale à 20 ampères</li> <li>- Raccords dominos et serre-fils selon norme CEI</li> </ul>
Ex 85.38	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableaux comportant plusieurs appareils des ns 85.35 ou 85.36 pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension n'excédant pas 1000V</li> <li>- Armoires de commande numérique comportant plusieurs appareils des n° 85.35 ou 85.36 pour une tension excédant 1000 V.</li> </ul>
Ex 85.44	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Câbles coaxiaux pour usage téléphonique norme CCITT N° G 342-G 622</li> <li>- Autres conducteurs électriques coaxiaux suivant norme NFC 93550</li> <li>- Autres conducteurs télégraphiques ou téléphoniques pour tensions n'excédant pas 80 Volts démunis de pièces de connexion suivant norme CCITT N° G 611 - G 543</li> <li>- Autres fils électriques pour une tension excédent 80 V mais n'excédant pas 1000 V munis de pièces de connexion suivant norme C E I</li> <li>- Autres câbles, pour une tension excédant 80 V mais n'excédant pas 1000 V, démunis de pièces de connexion suivant spécification technique 296</li> <li>- Autres fils électriques pour une tension excédant 80 V mais n'excédant pas 1000 V, démunis de pièces de connexion suivant spécification technique 296</li> <li>- Autres conducteurs électriques pour tension excédant 80 V mais n'excédant pas 1000 V, démunis de pièces de connexion suivant spécification technique 296</li> <li>- Autres câbles pour une tension excédant 1000 V</li> <li>- Autres fils électriques pour une tension excédent 1000 V</li> <li>- Autres câbles et fils électrique pour une tension excédant 1000 V</li> </ul>
Ex 86.09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport</li> </ul>